

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE ORDINAIRE

SÉNAT

vendredi 20 juin 2025 à 9 h, webconférence via Zoom

Membres présentes et présents :

Manon Cyr, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

Halim Dabbou, représentant du corps professoral

Zack Dorval, représentant de l'unité d'enseignement ADMN

Simon Fecteau, vice-président du Sénat et membre du Conseil

Stéphane Girard, président du Sénat et représentant de l'unité d'enseignement SHSI

Aurélie Lacassagne, rectrice

Sylvie Roy, registraire

Melissa Vernier, représentante de l'APUH

Membres absentes et absents :

Othniel Éphraïm Beugre, membre du corps étudiant

Maazou Elhadji Issa, représentant du corps professoral (s'est excusé)

Elisabeth Labrie, représentante de l'unité d'enseignement PSYC (s'est excusée)

Aby Seck Sene, membre du corps étudiant

Personnes invitées :

Anne-Marie Cantin, Responsable du Centre de carrières et du développement professionnel et présidente du comité des voyages universitaires

Secrétaire d'assemblée :

Daniel Fauchon, secrétaire général

Ouverture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 20 juin 2025 ouverte à 9 h 01.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé de devancer à l'ordre du jour le point 8.4.1 « Comité des voyages d'études », afin de permettre à Anne-Marie Cantin, personne invitée, de procéder à sa présentation. Ce point sera présenté avant le point 8.1 « Mise à jour du rectorat ».

Il est proposé par Simon Fecteau

Appuyé par Manon Cyr

S-37-25 Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 mai 2025

Il est proposé par Sylvie Roy

Appuyé par Zack Dorval

S-38-25 Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ABSOLUE (avec 1 abstention)

4. Affaires émanant du procès-verbal qui ne figurent pas à l'ordre du jour

Aucun.

5. Propositions adoptées par courriel

Aucune.

6. Annonces et informations

Aucune.

7. Correspondance

Aucune.

Halim Dabbou se joint à la réunion à 9 h 08.

8. Rapports de la direction et des comités

8.1. Mise à jour du rectorat

La récente collation des grades s'est déroulée avec succès grâce à l'engagement des équipes concernées. Certains ajustements seront apportés l'année prochaine afin d'accentuer le caractère solennel de la cérémonie.

Deux postes seront bientôt affichés, soit celui de responsable des communications et du marketing et celui de responsable du recrutement (remplacement d'un congé de maternité). Les membres du Sénat sont également informés du départ prochain de Sylvie Roy, registraire, à qui l'on adresse nos remerciements pour l'ensemble de son travail au sein de l'établissement.

Il est mentionné que l'état d'urgence budgétaire a été levé.

Une révision du site Web de l'Université de Hearst est en cours. Le corps professoral est invité à communiquer avec l'équipe des communications et du marketing afin de mettre à jour et enrichir leur profil professionnel, dans une perspective de valorisation de l'expertise.

L'Entente de mandat stratégique (EMS-4) a récemment été signée par l'Université. Une fois que le ministère aura également signé le document, celui-ci sera publié sur le site Web de l'Université.

À la demande de l'Équipe de santé familiale Nord-Aski, ayant obtenu une subvention pour répondre aux besoins spécifiques de la population minoritaire, notamment des étudiantes et des étudiants internationaux, l'Université de Hearst a mis à sa disposition l'un de ses locaux au campus de Hearst afin d'y aménager une clinique. Le Collège Boréal a également collaboré en offrant un espace destiné à servir de salle d'attente. Maintenant que les travaux de rénovation sont presque terminés, des démarches conjointes avec l'Équipe de santé familiale Nord-Aski seront entreprises en vue de l'ouverture officielle. Les membres soulignent qu'il serait bien d'explorer la possibilité qu'un service similaire soit disponible sur les autres campus.

Un membre propose d'examiner les opportunités de partenariat et de financement pour le développement de services de garde, dans le but de soutenir les étudiantes et les étudiants ayant des besoins particuliers. Il est mentionné qu'une démarche exploratoire avait déjà été entreprise auprès de la municipalité de la ville de Hearst, mais que des défis importants, notamment liés à la formation de personnel qualifié dans ce secteur, avaient été identifiés. Malgré la complexité du dossier, il est convenu qu'il s'agit d'une idée intéressante qui mérite d'être poursuivie si l'opportunité se présente.

8.2. Rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Les membres prennent connaissance du rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Ce dernier fait état de la tenue de seize rencontres du comité d'évaluation (CÉ) auprès de chaque membre du corps professoral. Ces échanges ont été jugés constructifs et enrichissants, tant par les membres évalués que par l'équipe d'évaluation.

La planification de la programmation pour l'année 2026-2027 est en voie d'être finalisée. Par ailleurs, une rencontre du corps professoral s'est tenue récemment.

8.3. Rapport des équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

8.3.1. Communication et marketing

8.3.2. Recrutement

8.3.3. Bureau de l'international

8.3.4. Affaires étudiantes

8.3.5. Centre des carrières et du développement professionnel

8.3.6. Conseil technopédagogique

Les membres du Sénat prennent connaissance du rapport présenté par les équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

Une membre propose d'ajouter dans le rapport des équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche une section dédiée au Bureau de la coordination administrative (BCA). Il est convenu qu'une réflexion aura lieu afin d'évaluer cette possibilité.

8.4. Comités

8.4.1. Comité des voyages d'études

8.4.1.1. Compte rendu de la réunion du 27 mai 2025

Le comité des voyages d'études à l'étranger s'est réuni le 27 mai 2025 pour poursuivre la révision des lignes directrices des voyages d'études à l'étranger.

Parmi les changements apportés, la nomenclature du document a été légèrement modifiée, passant de « Lignes directrices pour l'organisation de voyages d'études » à « Lignes directrices pour l'organisation de voyages universitaires » afin d'éviter toute

confusion avec les voyages d'études offerts dans le cadre de certains cours. De plus, le comité portera désormais le titre de « Comité organisateur des voyages universitaires ».

Après révision, le comité organisateur des voyages universitaires recommande au Sénat d'adopter les lignes directrices pour l'organisation de voyages universitaires, telles qu'amendées. Le nouveau comité, tel que défini dans les lignes directrices révisées, sera constitué exceptionnellement en septembre pour cette année.

8.4.1.2. Rapport annuel du comité des voyages universitaires

Le rapport annuel présenté fait état de l'annulation du voyage en Allemagne prévu en février 2024, faute de participation suffisante. Le comité a plutôt adopté une approche stratégique pour repenser l'offre de voyages, en confiant un mandat d'étude au CRRIDEC. À la suite de cette démarche, plusieurs ajustements ont été intégrés aux lignes directrices, en concertation avec l'Association étudiante, dans le but de favoriser une plus grande participation et de mieux cerner l'intérêt des étudiantes et des étudiants.

8.4.1.3. Lignes directrices pour l'organisation de voyages universitaires

Le document amendé et recommandé par le comité organisateur des voyages universitaires, intitulé « Lignes directrices pour l'organisation des voyages universitaires », est présenté aux membres du Sénat.

Il est proposé par Manon Cyr
Appuyé de Zack Dorval

S-39-25 Que les lignes directrices révisées pour l'organisation des voyages universitaires soient adoptées telles que présentées.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4.2. Rapport annuel du comité du fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication (FARCP) pour l'année 2024 - 2025 et rapport du deuxième concours 2025 - 2026

Les membres prennent connaissance du rapport annuel révisé pour l'année 2024-2025. Une première version avait été déposée lors de la réunion du mois de mai, mais ne comportait pas les montants finaux dépensés. La version actuelle inclut les données mises à jour en date

du 30 avril 2025. Dès l'an prochain, un seul rapport annuel sera présenté au Sénat, soit en juin.

Le rapport fait aussi état de la demande soumise et jugée admissible par le comité lors du deuxième concours de l'année 2025-2026. Considérant que la totalité des fonds n'a pas encore été attribuée, un troisième concours a été lancé jusqu'au 31 août 2025. Le comité se réunira à nouveau en septembre pour étudier les demandes reçues.

8.4.3. Rapport du comité *ad hoc* de révision des notes

À la lumière des informations et des pièces fournies par la professeure ou le professeur et par les deux personnes étudiantes, le comité de révision des notes a jugé, de façon unanime, que la note attribuée pour le travail devait être maintenue. Le comité confirme avoir suivi les procédures établies pour le traitement des demandes de révision de notes.

8.4.4. Présentation du rapport annuel du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle (CDMMI)

Le rapport annuel du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle est présenté aux membres du Sénat. Il rend compte des cas signalés pour l'année 2024-2025, dont certains sont toujours en cours de traitement.

Certains membres proposent que les infractions liées à l'intelligence artificielle (IA) soient incluses dans le rapport pour l'année prochaine. Le gabarit du rapport sera retravaillé afin d'intégrer cet aspect. De plus, un membre souligne l'importance de réactiver le comité de révision de la philosophie et de la politique en matière d'intégrité intellectuelle, afin d'y inclure une infraction spécifique à l'IA.

Une membre propose également de mettre en place des stratégies visant à encourager davantage les étudiantes et les étudiants à rencontrer la bibliothécaire afin de discuter de l'infraction signalée, dans le but de sensibiliser la personne étudiante aux principes d'intégrité intellectuelle.

8.4.5. Rapport du Conseil des programmes universitaires (CPU), 13 mai 2025

Lors de la réunion du 13 mai 2025, les membres du CPU ont pris connaissance des rapports soumis par deux évaluateurs externes pour le programme d'études en administration des affaires et gestion. En consultation avec l'unité d'enseignement et le CPU, le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche proposera prochainement une

réponse au rapport d'évaluation externe, comprenant un rapport d'examen final, un sommaire exécutif, ainsi qu'un plan de mise en œuvre. Le rapport d'examen final, avec le sommaire exécutif et le plan de mise en œuvre, sera présenté ultérieurement au CPU pour approbation, puis au Sénat à titre d'information.

Des membres soulignent qu'en comparaison avec les évaluations précédentes, notamment celle du programme de SHSI, le contenu fourni par les évaluateurs externes était relativement limité. Il est suggéré de revoir le gabarit actuellement utilisé dans le cadre du processus d'assurance qualité, afin de s'assurer qu'il n'encadre pas de manière trop directive les réponses des évaluateurs externes, ce qui pourrait restreindre leur capacité à formuler des observations plus approfondies ou critiques.

9. Affaires en cours

9.1. Mise à jour des élections

Lors de la récente réunion du Conseil, Simon Fecteau, représentant du Conseil, a accepté de siéger au Sénat jusqu'à ce qu'un autre membre du Conseil accepte de prendre sa place ou, autrement, jusqu'au 31 mars 2026.

Les mandats des trois membres du corps professoral des unités d'enseignement, soit Zack Dorval, Elisabeth Labrie et Stéphane Girard, prendront fin le 24 août 2025. Une période d'élection de 30 jours a été lancée au mois de mai afin de pourvoir ces postes, qui deviendront vacants à la fin de l'été.

À l'issue de la période d'élection, Zack Dorval et Elisabeth Labrie ont été réélus à titre de représentants des unités d'administration des affaires et de psychologie respectivement. Marie LeBel a été élue à titre de représentante de l'unité d'enseignement en sciences humaines et sociales interdisciplinaires, en remplacement de la place actuellement occupée par Stéphane Girard. La durée de leur mandat est de deux ans, soit du 25 août 2025 au 24 août 2027.

9.2. Présentation des données d'admission

Les membres prennent connaissance des données d'admission en date du 16 juin 2025. Le document offre une mise à jour des offres d'admission, des offres acceptées et refusées, tant pour les programmes de premier cycle que pour le Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP).

Une erreur est notée dans le document. Le document révisé sera partagé à nouveau avec les membres du Sénat, à titre d'information.

9.3. Mise à jour de dossier de l'examen cyclique pour le programme d'administration des affaires et gestion

Une mise à jour est présentée concernant le processus d'examen cyclique du programme d'administration des affaires et gestion. L'unité d'enseignement et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche travaillent actuellement à la préparation du rapport d'examen final, du sommaire exécutif et du plan de mise en œuvre, en réponse aux rapports d'évaluation externe et de l'autoévaluation.

Des ajustements sont en cours afin de mieux arrimer les compétences ciblées avec les activités pédagogiques. L'approche retenue vise à assurer une cohérence accrue entre les plans de cours et le développement des compétences dans une perspective de programme.

10. Affaires nouvelles

10.1. Changements à la section Admission et inscription de l'annuaire, premier cycle

Il est proposé de modifier la section « Admission et inscription » de l'annuaire.

Le premier changement consiste à retirer l'exigence imposée aux personnes admises dans les programmes en administration des affaires de suivre des cours de mise à niveau en mathématiques. Cette exigence est devenue inapplicable, étant donné l'absence d'offre de cours de mathématiques à l'Université de Hearst depuis plusieurs années.

Le second changement concerne la reconnaissance du diplôme d'études secondaires du Québec (DÉS) à des fins d'admission. L'Université souhaite ainsi rétablir l'admissibilité directe à partir de ce diplôme, dans un souci d'équité et d'harmonisation avec les pratiques d'admission des autres établissements postsecondaires.

Il est proposé par Sylvie Roy

Appuyé par Melissa Vernier

S-40-25 Que les changements proposés aux Règlements des études soient adoptés tels que présentés.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2. Changements aux Règlements des études (DÉSP)

Les membres prennent connaissance des modifications apportées au Règlement des études concernant le Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP).

D'une part, certaines responsabilités autrefois confiées à la coordination du programme du DÉSP seraient désormais transférées à un membre du personnel de l'Université, dans une logique d'opérationnalisation et de répartition plus fonctionnelle des tâches.

D'autre part, le régime d'études serait ajusté afin de permettre aux personnes étudiantes de s'inscrire au programme à temps partiel. Cette modification vise à offrir une plus grande flexibilité, notamment pour les personnes en emploi ou ayant des obligations personnelles.

Il est proposé par Sylvie Roy
Appuyé par Manon Cyr

- S-41-25 Que les changements apportés au Règlement des études, notamment pour le DÉSP, soient adoptés tels que présentés.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

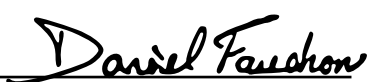
11. Clôture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 20 juin 2025 close à 10 h 27.

12. Questions laissées en suspens

- 12.1.** La révision de la politique et des formulaires du CÉRUH



Stéphane Girard, président

Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : secretariat_general@uhearst.ca.